



ORGANISME DE FORMATION AUX TECHNOLOGIES ET METIERS DE L'INFORMATIQUE

Formation RGPD - Réaliser une analyse d'impact sur la vie privée (AIPD/PIA)

Mener une analyse d'impact sur la protection des données personnelles

N° ACTIVITÉ : 11 92 18558 92

TÉLÉPHONE : 01 85 77 07 07

E-MAIL : inscription@hubformation.com

L'analyse d'impact relative à la protection des données et à la vie privée (AIPD) ou Privacy Impact Assessment (PIA) est un instrument incontournable de la protection des données. Elle est la pierre angulaire de la mise en oeuvre du principe de prise en compte des risques d'atteinte à la vie privée dès la conception d'une application ou d'un traitement de données ("privacy by design", selon l'article 23 du règlement européen). Cette formation vise à expliquer, au travers d'un cas pratique, comment mener à bien les différentes étapes de réalisation d'un PIA au sein de son organisation.

Objectifs

- | Identifier et assimiler la démarche AIPD/PIA
- | Savoir identifier les traitements nécessitant un PIA
- | accompagner et de documenter la décision de mise en oeuvre d'un traitement de donnée à caractère personnel
- | dérouler une analyse d'impact sur la vie privée

Public

| DPO, RSSI, référents protection des données personnelles, juristes, DSI, chefs de projet, développeurs

Prérequis

| Avoir suivi la formation RGPD - Sensibilisation aux nouvelles règles relatives à la protection des données ou la formation RGPD - Devenir délégué à la protection des données (DPD/DPO) ou disposer des connaissances de base en matière de protection des données personnelles

Programme de la formation

1ère partie : Présentation de la démarche AIPD / PIA

Introduction

- | Rappel du contexte réglementaire
- | Rappel des obligations du responsable des traitements
- | Présentation des traitements nécessitant un PIA
- | Présentation des objectifs et des enjeux d'une démarche PIA
- | Le management du risque : principes et lignes directrices

La démarche PIA proposée par la CNIL

- | La démarche méthodologique proposée par la CNIL
- | Les rôles et les responsabilités dans la réalisation d'un PIA
- | Présentation des phases de la démarche PIA
- | Présentation des guides et outillage proposés par la CNIL

2ème partie : Exercices pratiques de mise en oeuvre de la méthode

- | Exercice 1 : Description du contexte et du périmètre du traitement retenu dans l'étude de cas
- | Exercice 2 : Description des mesures de nature juridique et de sécurité mises en oeuvre

Référence	MGR832
Durée	2 jours (14h)
Tarif	1 850 €HT

SESSIONS PROGRAMMÉES

A DISTANCE (FRA)

du 26 au 27 juin 2025

du 3 au 4 juillet 2025

PARIS

du 26 au 27 juin 2025

du 3 au 4 juillet 2025

AIX-EN-PROVENCE

du 11 au 12 septembre 2025

du 16 au 17 octobre 2025

BORDEAUX

du 26 au 27 juin 2025

du 3 au 4 juillet 2025

GRENOBLE

du 26 au 27 juin 2025

du 3 au 4 juillet 2025

LILLE

du 11 au 12 septembre 2025

du 16 au 17 octobre 2025

LYON

du 26 au 27 juin 2025

du 3 au 4 juillet 2025

NANTES

du 11 au 12 septembre 2025

du 11 au 12 décembre 2025

[VOIR TOUTES LES DATES](#)

| Exercice 3 : Description des risques pesant sur la vie privée des personnes concernées

| Exercice 4 : Décision de l'acceptabilité des résultats du PIA

| Exercice 5 : Rédaction du rapport de PIA

3ème partie : Conclusion

| Retour d'expérience sur le cas pratique : les points forts et les points faibles de la méthode de la CNIL

| Impact de la mise en oeuvre de la méthode au sein de l'entreprise

| Axe d'amélioration / d'optimisation de la méthode et des référentiels

Méthode pédagogique

Chaque participant travaille sur un poste informatique qui lui est dédié. Un support de cours lui est remis soit en début soit en fin de cours. La théorie est complétée par des cas pratiques ou exercices corrigés et discutés avec le formateur. Le formateur projette une présentation pour animer la formation et reste disponible pour répondre à toutes les questions.

Méthode d'évaluation

Tout au long de la formation, les exercices et mises en situation permettent de valider et contrôler les acquis du stagiaire. En fin de formation, le stagiaire complète un QCM d'auto-évaluation.

Suivre cette formation à distance

Voici les prérequis techniques pour pouvoir suivre le cours à distance :

| Un ordinateur avec webcam, micro, haut-parleur et un navigateur (de préférence Chrome ou Firefox). Un casque n'est pas nécessaire suivant l'environnement.

| Une connexion Internet de type ADSL ou supérieure. Attention, une connexion Internet ne permettant pas, par exemple, de recevoir la télévision par Internet, ne sera pas suffisante, cela engendrera des déconnexions intempestives du stagiaire et dérangera toute la classe.

| Privilégier une connexion filaire plutôt que le Wifi.

| Avoir accès au poste depuis lequel vous suivrez le cours à distance au moins 2 jours avant la formation pour effectuer les tests de connexion préalables.

| Votre numéro de téléphone portable (pour l'envoi du mot de passe d'accès aux supports de cours et pour une messagerie instantanée autre que celle intégrée à la classe virtuelle).

| Selon la formation, une configuration spécifique de votre machine peut être attendue, merci de nous contacter.

| Pour les formations incluant le passage d'une certification la dernière journée, un voucher vous est fourni pour passer l'examen en ligne.

| Pour les formations logiciel (Adobe, Microsoft Office...), il est nécessaire d'avoir le logiciel installé sur votre machine, nous ne fournissons pas de licence ou de version test.

| Horaires identiques au présentiel.

Accessibilité



Les sessions de formation se déroulent sur des sites différents selon les villes ou les dates, merci de nous contacter pour vérifier l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Pour tout besoin spécifique (vue, audition...), veuillez nous contacter au 01 85 77 07 07.